

## Assises de la Pêche de Loisir en Mer

# Elles auront lieu en octobre 2013 à Saint-Nazaire

**S**uite aux États Généraux de la Chasse, qui se sont déroulés en 2011 et qui ont permis de projeter le monde cynégétique vers l'avenir, de serrer les rangs pour faire face notamment aux attaques qu'il subit, et d'envisager des actions concrètes pour l'environnement qui représenteront sans doute les meilleurs parades aux critiques émises par les "stériles" anti tout, Jean Kiffer, Président de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (F.N.P.P.S.F.) nous a confié voici plusieurs mois déjà qu'il envisageait d'initier une démarche équivalente pour la pêche de loisir en mer. Les premières Assises Nationales de la Pêche de Loisir et Mer et de la Plaisance (A.N.P.L.M.P.) en butte aujourd'hui à un certain nombre de difficultés parmi lesquelles l'opposition - parlons même d'animosité qui monte - entre pêcheurs professionnels maritimes et pêcheurs plaisanciers a été sans doute un moteur.

Derrière la F.N.P.P.S.F. et son Président, toutes les autres grandes fédérations de pêcheurs en mer se sont regroupées pour faire bloc : Fédération Française des Pêcheurs en Mer (F.F.P.M.), Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M.), Fédération Chasse Sous-Marine Passion (F.C.S.M.P.).

Ces partenaires ont tenu une conférence de presse commune à l'occasion du récent Nautic de Paris pour présenter leur démarche.

### Être à l'initiative...

La F.F.E.S.S.M., la F.F.P.M., la F.C.S.M.P. et la F.N.P.P.S.F. sont des fédérations représentatives et incontournables qui participent pleinement au développement de la filière des pêches de loisir en mer et de la plaisance.

Leur crédibilité, leur image, leur capacité de mobi-



Photo F.N.P.P.S.F.

sation, la qualité de leur discours et leur pugnacité pour défendre les valeurs portées individuellement ou collectivement sont reconnues par tous.

Le nombre d'adhérents de ces fédérations (plus de 250.000 cumulés) et les résultats indiscutables de leurs actions témoignent de leur notoriété et de leur efficacité. (Ex : la charte mer pour une pêche éco-responsable dont elles sont toutes quatre signataires) Leurs sites Internet, leurs revues (ex : Pêche Plaisance, Info F.F.P.M. et Subaqua), toutes leurs communications vers les adhérents, leur présence dans les différents salons, leur participation aux grou-

pes de travail institutionnels nationaux, européens et internationaux, la reconnaissance comme interlocuteurs privilégiés par l'État, illustrent de manière forte la place prise par les fédérations dans la dynamique d'une pêche maritime de loisir et d'une plaisance éco-responsables, exprimée notamment dans la Charte signée en commun en juillet 2010 et présentée au cours de la conférence de presse du 9 décembre au Salon Nautique 2011.

Ces fédérations sont solidaires pour peser ensemble de tout leur poids et faire aboutir leurs valeurs, leurs revendications, leur vision d'une pêche maritime de loisir et d'une plaisance éco-responsables. Paradoxalement, il n'y avait pas de grand rendez-vous récurrent qui illustre cette thématique des Pêches de Loisir en Mer et de la Plaisance, sous l'autorité du collectif des fédérations.

Aujourd'hui, les fédérations concernées se retrouvent donc pour faire avancer de manière très significative le débat, pour animer un grand rassemblement, pour témoigner du poids économique et sociologique de l'activité de pêche de loisir en mer et de plaisance, pour expliquer et illustrer leurs valeurs et leurs actions ... pour prendre l'initiative.

### Créer un événement fort et très médiatique

Compte tenu de l'importance des enjeux, l'ambition est de positionner d'emblée les Assises comme l'ÉVÉNEMENT MAJEUR de la thématique, dès sa 1<sup>ère</sup> édition :

- par son contenu intellectuel, avec la participation des personnalités éminentes de la filière ;
- par la multiplicité, l'autorité et la reconnaissance de ses participants, (environ 400) ;
- par la qualité de ses travaux et de ses conclusions

Un effort particulier sera réalisé aussi pour en faire un événement très médiatisé pour illustrer l'importan-

ce des activités représentées par les quatre fédérations, l'importance de l'événement en lui même et celle des sujets abordés, débattus et des conclusions et décisions qui en seront tirées.

• **Offrir un cadre d'échanges, de rencontres, de débats pendant 2 jours**

Compte tenu de l'ambition du projet et de la volonté de le tenir sur un site légitime, en cohérence avec la thématique de l'événement, la durée des Assises est programmée sur 2 jours, profil favorable à plusieurs schémas potentiels d'organisation, d'articulation de travaux en commissions, de séances plénières, de tables rondes...

• **Positionner l'événement, dès sa 1<sup>ère</sup> édition, comme le grand rendez-vous de la filière des Pêches de Loisir en Mer et de la Plaisance**

Ce sera le moment lors duquel, à chaque édition (annuelle ou biennale), les responsables des quatre fédérations feront le point sur les enjeux, les objectifs, les politiques et les moyens nécessaires qu'ils se donnent ou se donneront dorénavant pour y répondre et pour défendre clairement les valeurs des fédérations.

Objectif cardinal : faire de la publication des actes des Assises un document de référence.

Les thèmes abordés lors de ces Assises

• **POIDS ÉCONOMIQUE** : filière nautique et halieutique -développement et promotion de l'activité.

• **PROTECTION de la RESSOURCE** : suivi de l'activité -sensibilisation aux comportements éco-responsables.

Ces deux thèmes feront l'objet de deux tables rondes en accompagnement des séances d'ouverture et de clôture des Assises... avec la présence prévue du Ministre.

• **SÉCURITÉ** : Réglementation - Partenariat - Sensibilisation

• **ENVIRONNEMENT** : Les enjeux - Les bonnes pratiques

• **PORTUAIRE et ZONES de MOUILLAGES ORGANISÉES** : Respect de la réglementation - Meilleure implication des usagers

• **PÊCHE en BATEAU et du BORD** : enjeux, perspectives et propositions

• **PÊCHE À PIED** : enjeux, perspectives et propositions

tions

• **PÊCHE SOUS-MARINE en APNÉE** : enjeux, perspectives et propositions

Le point sur l'organisation des 1<sup>ères</sup> Assises Nationales

• **Choix du lieu des 1<sup>ères</sup> Assises Nationales**

Elles auront lieu à Saint-Nazaire, façade maritime du pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire, avec le soutien de Joël Batteux, Maire de Saint Nazaire, Président de la CARENE, Vice-Président du pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire.



Photo F.L

Et aussi dans le Département de Loire-Atlantique et la Région des Pays de la Loire qui disposent de la richesse d'un littoral exceptionnel, avec de nombreux ports de plaisance et une économie maritime importante liée aux pêches de loisir en mer et à la plaisance.

• **Dates des Assises**

Les mercredi 23 octobre 2013 et jeudi 24 octobre 2013

• **Pré-programme**

Mercredi 23 octobre

- 8h30 - 10h30 - Travaux en commission

Finalisation des rapports des groupes de travail, qui ont préparé pendant un an ces Assises, et qui seront présentés en séances plénières

- 10h45 - 12h30 - Séance d'Ouverture

Table ronde sur le thème du poids économique et sociologique des pêches de loisir en mer et de la plaisance

- 12h45 - 14h30 - Déjeuner

- 14h45 - 18h00 - 3 Séances plénières thématiques

Option : Soirée partenaire sur le site "Escal'Atlantic".

Jeudi 24 octobre

- 9h00 - 12h30 - 3 Séances plénières thématiques

- 12h45 - 14h30 - Déjeuner

- 15h00 - Séance de clôture

Table ronde sur les thèmes : Ressource et

Sensibilisation, avec la présence prévue du Ministre - 17h00 - Fin des Assises.

L'accueil, les séances de travail, l'espace stands-partenaires, l'espace pause, seront situés au CINE-VILLE

Les déjeuners seront pris au LIFE dans une salle spécialement aménagée.

Les forces vives des Assises

• **Équipe organisatrice :**

- Un Comité directeur, composé des 2 représentants des quatre fédérations organisatrices, avec coordination assurée par :

- Jean Kiffer Président de la F.N.P.P.S.F.

Contact : Tél : 06 63 21 36 09

mail : [jeankiffer@wanadoo.fr](mailto:jeankiffer@wanadoo.fr)

et

- Jacques Tallut Conseil Événementiel et Territoires.

Tél : 06 20 343 342

mail : [jtallut@free.fr](mailto:jtallut@free.fr)

• **Les Partenaires officiels non institutionnels**

Ces partenaires seront présentés comme officiels dans la mesure où leur participation financière sera substantielle

quelle que soit sa forme (directe ou indirecte), avec une grande visibilité (documents de communication, stands...)

Pour ces Assises seront particulièrement sollicités en priorité et en toute légitimité :

- les organismes banque-assurance intervenant dans ce secteur d'activité ;

- la Fédération des Industries Nautiques ;

- une ou plusieurs grandes entreprises d'envergure nationale considérant que l'accompagnement d'une telle manifestation est en adéquation avec leur image, leur activité, leur positionnement, leur stratégie de communication - Ex : Groupes industriels de la plaisance ;

- groupes du secteur de l'énergie ou de l'environnement ;

- entreprises de la grande distribution qui ont un discours cohérent sur la protection de la ressource ;

- industriels de la filière Pêche en Mer ;

- Médias spécialisés ...

• **Les autres Partenaires regroupés ou non dans le cadre d'un club d'entreprises - partenaires.**

• **Les participants potentiels aux Assises**

- Les représentants des Fédérations, leurs staffs et leurs représentants en régions (F.F.E.S.S.M., F.C.S.M.P., F.F.P.M., F.N.P.P.S.F.) ;

- le Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance et des Sports Nautiques ;

- les représentants des institutions Internationales et Européennes des Pêches de Loisir en Mer (F.I.P.S. : Fédération Internationale des Pêches Sportives - E.A.A. : European Anglers Alliance...);
- les représentants (élus, fonctionnaires) des différentes institutions : Collectivités territoriales, Ministères de tutelle... et les Affaires Maritimes ;
- les Aires Marines Protégées (AMP), le Conservatoire du littoral, les gestionnaires de parcs naturels, les représentants Natura 2000 ;
- la Fédération Nationale des Ports de Plaisance ;
- les autres Fédérations non organisatrices ;
- les C.L.U.P. (Comités Locaux des Usagers des

- Installations Portuaires) ;
- le C.P.M.E.M. (Comité National des Pêches Maritimes et Elevages Marins) ;
  - la filière Nautique - Fédération des Industries Nautiques (F.I.N.) ;
  - la filière halieutique ;
  - le monde scientifique concerné par la filière - IFREMER, universitaires ;
  - le secteur professionnel de la mer dans toute sa diversité ;
  - les acteurs de la sécurité (S.N.S.M....) ;
  - les structures de développement touristique ;
  - les médias ;

- les offices de tourisme ;
- les représentants de tous les partenaires sollicités ;
- et un certain nombre d'autres acteurs dont l'élaboration de liste est en cours d'identification dans le cadre du Comité Directeur des Assises regroupant les quatre fédérations organisatrices.

On voit que le projet est ambitieux et que nous sommes même bien au-delà du projet, en fait dans la préparation matérielle active de ces premières Assises auxquelles la Gazette sera bien sûr présente en raison de l'importance grandissante de la pêche en mer. ■

